



**OBSERVATOIRE**  
DE LA PARTICIPATION  
DES FEMMES AUX  
ÉLECTIONS POLITIQUES



**ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES  
2019**

# | TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

## *Partie 1: Les candidat·e·s aux élections européennes 2019*

1.1 NOMBRE ET POURCENTAGE DES CANDIDAT·E·S AUX ÉLECTIONS DE 2019.....	5
1.2 ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART DES CANDIDATURES DEPUIS 1979.....	5
1.3 NOMBRE ET PART DE CANDIDAT·E·S PAR PARTI POLITIQUE .....	7
2. MOYENNE D'ÂGE DES CANDIDAT·E·S.....	9
3. NATIONALITÉ DES CANDIDAT·E·S.....	10
4. PROFESSIONS DES CANDIDAT·E·S PAR CATÉGORIE.....	11
5. FRÉQUENCE DES CANDIDATURES.....	12
6. NOTORIÉTÉ DES CANDIDAT·E·S.....	13
7. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET MANDATS OCCUPÉS PAR LES CANDIDAT·E·S.....	14

## *Partie 2: Les élu·e·s aux élections européennes 2019*

1. NOMBRE ET PART DES ÉLU·E·S.....	16
1.1 NOMBRE ET PART D'ÉLU·E·S AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES PAR PARTI POLITIQUE.....	17
1.2. ÉVOLUTION DE LA PART DES FEMMES ÉLUES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1994 À 2019 PAR PARTI POLITIQUE.....	18
2. MOYENNE D'ÂGE DES ÉLU·E·S.....	19
3. NATIONALITÉ DES ÉLU·E·S.....	20
4. PROFESSIONS DES ÉLU·E·S PAR CATÉGORIE.....	20
5. FRÉQUENCE DES RÉÉLECTIONS .....	20
6. NOTORIÉTÉ DES ÉLU·E·S.....	20
7. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET DES MANDATS OCCUPÉS PAR LES ÉLU·E·S .....	21

## | INTRODUCTION

Les élections européennes ont lieu toutes les cinq années afin que chaque État membre puisse désigner ses représentant·e·s au Parlement européen. Les élections européennes de 2019 ont eu lieu entre le 23 et le 26 mai 2019 dans les 28 États membres de l'Union européenne et 751 député·e·s européen·ne·s ont été élu·e·s au Parlement européen.

Au Luxembourg, les élections européennes, lors desquelles les électeurs et électrices peuvent élire les député·e·s européens représentant le Luxembourg au Parlement européen, se sont tenues le dimanche 26 mai 2019.

Cette année, dix partis ont présenté des listes avec à chaque fois 6 candidat·e·s :

LISTE 1 : DP – Demokratesch Partei

LISTE 2 : Piraten

LISTE 3 : Déi Konservativ

LISTE 4 : KPL d'Kommunisten

LISTE 5 : Déi Lénk

LISTE 6 : VOLT Luxembourg – Lëtzebuerg

LISTE 7 : déi gréng

LISTE 8 : LSAP

LISTE 9 : ADR Alternativ Demokratesch Reformpartei

LISTE 10 : CSV Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei

60 candidats et candidates au total se sont donc présent·e·s lors des élections européennes. Le Luxembourg ne disposant que de 6 sièges au Parlement européen, chaque électeur dispose de 6 suffrages et donc 6 député·e·s européen·ne·s sont élu·e·s pour un mandat de cinq ans. Ainsi, une liste doit être composée majoritairement de candidat·e·s de nationalité luxembourgeoise.

Pour les élections européennes, le pays forme une circonscription électorale unique, contrairement aux élections législatives. Les député·e·s sont élu·e·s au suffrage universel direct au scrutin de liste, avec répartition des député·e·s aux différentes listes, proportionnellement au nombre de suffrages qu'elles ont recueilli.

Selon la loi électorale du 3 juillet 2008, les personnes de nationalité luxembourgeoise ou les ressortissant·e·s d'un autre État membre de l'Union européenne résidant sur le territoire du Luxembourg ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen.

Les élections européennes de 2019 ont une signification importante puisque l'année 2019 marque le centième anniversaire de l'accès au droit de vote des femmes au Luxembourg.

**C'est également la première élection européenne suite à la loi du 15 décembre 2016 qui a introduit une diminution progressive de la dotation des partis politiques s'ils présentent des listes non paritaires.**

Dans ce cadre, il s'avère important d'analyser la participation féminine aux élections européennes de 2019 ainsi que l'évolution de la participation féminine aux élections européennes.

## PREMIÈRE PARTIE

Les candidat·e·s aux élections européennes 2019

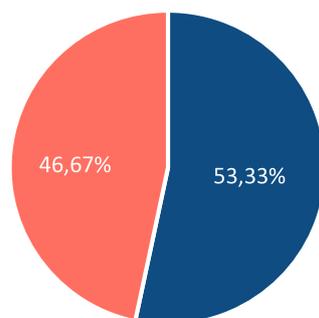
# | 1. NOMBRE ET POURCENTAGE DES CANDIDAT·E·S

## 1.1 NOMBRE ET POURCENTAGE DES CANDIDAT·E·S AUX ÉLECTIONS DE 2019

En 2019, 32 hommes et 28 femmes se sont présent·és aux élections européennes c'est-à-dire presque la moitié des 60 candidat·e·s étaient des femmes.

Candidat·e·s 2019	Nombres	Pourcentages
<b>Hommes</b>	32	53,3%
<b>Femmes</b>	28	46,7%
<b>Total</b>	60	100,0%

POURCENTAGE DES CANDIDAT·E·S AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019



■ Hommes (%) ■ Femmes (%)

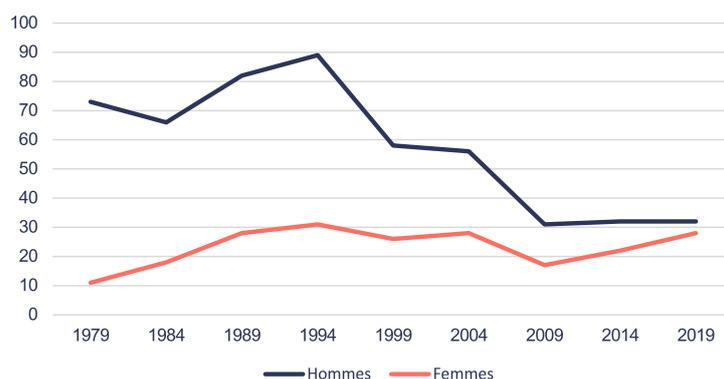
Le pourcentage de femmes candidates aux élections européennes est de 46,7% et a donc augmenté de 6 points de pourcentage depuis les dernières élections en 2014 (40,7%).

## 1.2 ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART DES CANDIDATURES DEPUIS 1979

Depuis les premières élections européennes de 1979, le taux de participation féminine était en lente mais constante progression alors que depuis les élections de 2014 l'écart entre le nombre de candidates et le nombre de candidats se réduit rapidement avec un taux de participation paritaire presque atteint en 2019.

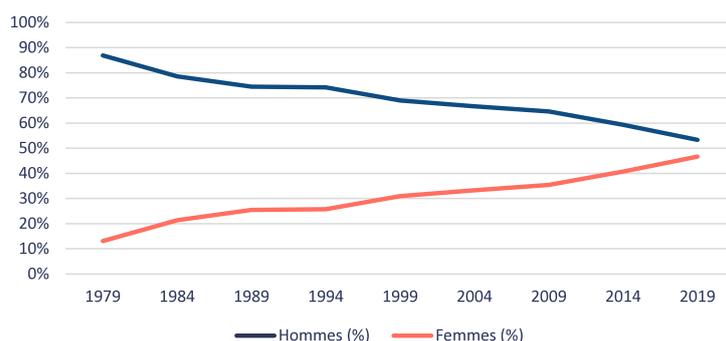
	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014	2019
<b>Hommes</b>	73	66	82	89	58	56	31	32	32
<b>Femmes</b>	11	18	28	31	26	28	17	22	28
<b>Total</b>	84	84	110	120	84	84	48	54	60
<b>Femmes%</b>	13,1%	21,4%	25,5%	25,8%	31,0%	33,3%	35,4%	40,7%	46,7%

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CANDIDAT·E·S DEPUIS 1979



Le graphique illustre l'évolution croissante du nombre des candidates participant aux élections qui se rapproche de plus en plus au nombre global de candidatures. Les candidates étant très peu présentes sur des listes en 1979 et 1984, elles représentent presque la moitié du nombre de candidatures en 2019 avec 2 candidatures manquantes pour atteindre la parité.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: ÉVOLUTION DE LA PART DES CANDIDAT·E·S



En 2019, la part des candidates est de 46,7% avec 3,3 points de pourcentage d'écart à combler pour arriver à la parité. On peut constater qu'entre 1975 et 2014 l'évolution de la part des candidates était très lente ce qui est démontré par l'écart qui sépare les deux courbes. L'évolution de la part des candidates est donc lente mais progressive avec une forte hausse en 2014 et 2019 où le pourcentage a dépassé les 40%. Ainsi de 2014 à 2019, l'augmentation de la part de candidates de 6 points de pourcentage était la plus importante depuis 1979 ce que marque un rythme de croissance rapide.

En 2009, l'Observatoire de la Participation Politique des Femmes, en analysant le rythme de croissance de la part des candidates de 1979 à 2009, a estimé qu'« il faudrait encore 20 ans, c'est-à-dire 4 élections européennes pour arriver à la parité dans la composition des listes de candidatures ».

Cependant, avec l'évolution rapide de 2014 à 2019 et avec que 3,3 points de pourcentage restants, une parité totale aux élections européennes de 2025 peut être envisagée.

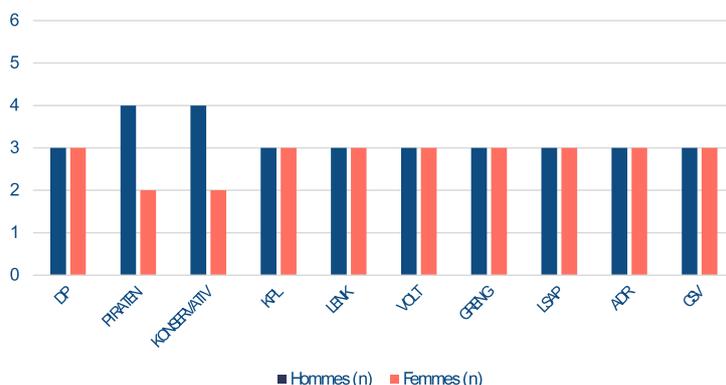
Finalement, le nombre de candidates dépend de leur présentation sur des listes par les différents partis politiques et on va constater que depuis les premières élections européennes ce sont surtout les partis traditionnels qui ont favorisé leur participation.

### 1.3 NOMBRE ET PART DE CANDIDAT·E·S PAR PARTI POLITIQUE (2019)

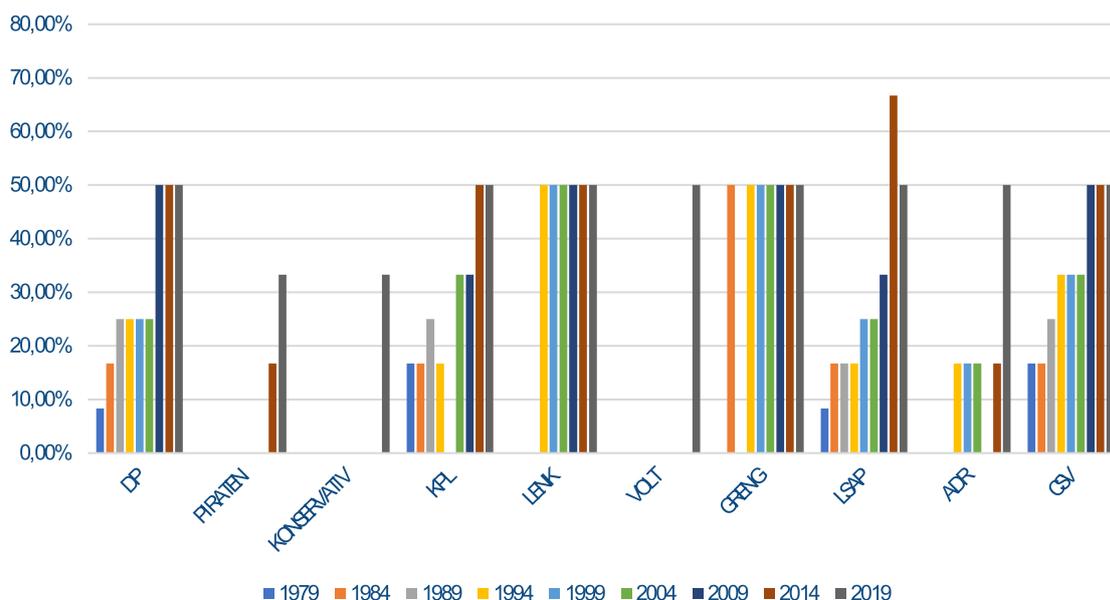
	Femmes (n)	Hommes (n)	Total (n)	Femmes (%)	Hommes (%)	Total (%)
<b>DP</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>PIRATEN</b>	2	4	6	33,30%	66,70%	100%
<b>KONSERVATIV</b>	2	4	6	33,30%	66,70%	100%
<b>KPL</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>LENK</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>VOLT</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>GRENG</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>LSAP</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>ADR</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>CSV</b>	3	3	6	50,00%	50,00%	100%
<b>Total</b>	28	32	60			

En 2019, presque chaque parti politique, à l'exception des PIRATEN et du KPL qui atteignent un taux de participation féminine de 33,3%, a respecté le principe de parité. Donc huit des dix partis ont atteint la parité.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : CANDIDAT·E·S PAR PARTI POLITIQUE



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : ÉVOLUTION DE LA PART DES CANDIDATES PAR PARTI POLITIQUE



## ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DES FEMMES CANDIDATES PAR PARTI POLITIQUE DEPUIS 1979

	DP	PIRATEN	KONSERVATIV	KPL	LENK	VOLT	GRENG	LSAP	ADR	CSV
<b>1979</b>	8,30%			16,70%				8,30%		16,70%
<b>1984</b>	16,70%			16,70%			50,00%	16,70%		16,70%
<b>1989</b>	25,00%			25,00%				16,70%		25,00%
<b>1994</b>	25,00%			16,70%	50,00%		50,00%	16,70%	16,70%	33,30%
<b>1999</b>	25,00%				50,00%		50,00%	25,00%	16,70%	33,30%
<b>2004</b>	25,00%			33,30%	50,00%		50,00%	25,00%	16,70%	33,30%
<b>2009</b>	50,00%			33,30%	50,00%		50,00%	33,30%	0,00%	50,00%
<b>2014</b>	50,00%	16,70%		50%	50,00%		50,00%	66,70%	16,70%	50,00%
<b>2019</b>	50,00%	33,30%	33,30%	50%	50,00%	50,00%	50,00%	50%	50,00%	50,00%

La parité étant presque totalement atteinte en 2019, on peut néanmoins constater, à part de cette évolution positive, un taux de candidatures féminines variable sur les listes des partis lors des élections précédentes.

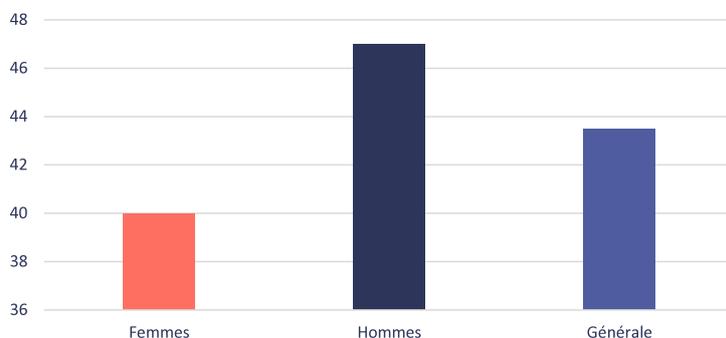
Lorsqu'on observe le graphique, on constate que les deux partis Déi Lénk et déi gréng gardent le taux de participation paritaire dans la composition de leurs listes depuis plusieurs élections. Le DP et le CSV, deux des trois grands partis, se sont présentés aux trois dernières élections avec une composition paritaire de leurs listes alors que le LSAP a fait évoluer le taux de participation féminine avec un taux de candidatures féminines plus élevé que celui de candidatures masculines en 2014 et un taux paritaire en 2019.

Le KPL et l'ADR ont aussi fait croître le taux de participation féminine dont l'évolution forte est notamment constatable sur la liste des candidat-e-s de l'ADR qui en 2014 présentait une part de candidates de 16,7% alors qu'en 2019 la liste est paritaire.

Quant aux têtes de liste, les partis DP, Déi Lénk, déi gréng, LSAP et CSV présentent chacun deux têtes de liste avec respectivement une femme et un homme à chaque fois. Toutes les autres listes sont menées par des hommes alors que le parti VOLT Luxembourg semble ne présenter aucun candidat comme tête de liste.

## | 2. MOYENNE D'ÂGE DES CANDIDAT·E·S

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : MOYENNE D'ÂGE DES CANDIDAT·E·S



La moyenne d'âge des candidates qui se sont présentées aux élections européennes de 2019 est de 40 ans alors que celle des candidats est de 47 ans et donc plus élevée que la moyenne d'âge des femmes. L'âge moyen général est de 43,5 ans, la moyenne d'âge des candidates féminines se trouvant donc en-dessous de cette moyenne.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : ÉVOLUTION DE LA MOYENNE D'ÂGE DES CANDIDATES



Par rapport aux élections précédentes, le niveau d'âge est un des plus bas. Cependant on peut constater une augmentation de la moyenne d'âge des candidates par rapport aux élections de 2014 où l'âge moyen était 38,3 ans.

Parti	Âge moyen - Femmes	Âge moyen - Hommes
DP	46,0	51,3
PIRATEN	47,5	36,0
DÉI KONSERVATIV	56,0	49,5
KPL	39,3	44,3
DÉI LÉNK	29,7	47,3
VOLT	33,7	45,3
DÉI GRENG	32,3	52,3
LSAP	38,7	48,3
ADR	40,3	55,3
CSV	44,3	39,0

En ce qui concerne les partis politiques, le parti Déi Lénk a les candidates les plus jeunes. Par ailleurs, le parti PIRATEN présente, d'un côté, les candidates les plus âgées (m.a. de 47,5 ans) et de l'autre côté les candidats les plus jeunes (m.a. de 36 ans).

La place du/de la candidat-e le/la plus jeune est partagée entre une femme et un homme âgé-e de 20 ans alors que la candidature la plus âgée revient à deux hommes (71 ans).

### | 3. NATIONALITÉ DES CANDIDAT·E·S

CANDIDAT·E·S	DP		PIRATEN		KONSERVATIV		KPL		LÉNK		VOLT		GRENG		LSAP		ADR		CSV	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
LUX	3	3	2	4	2	4	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
NON-LUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

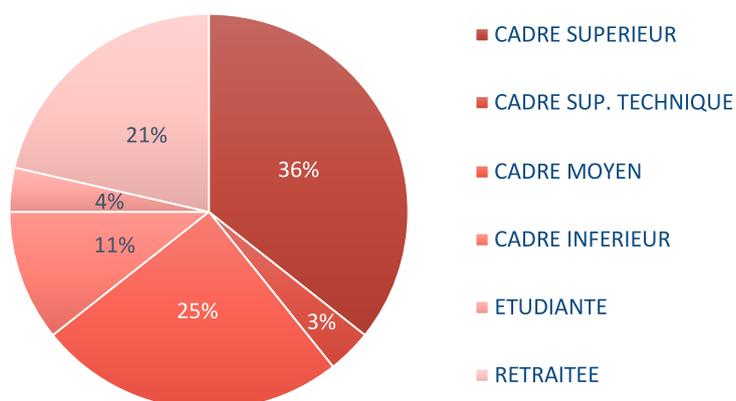
Les partis sont obligés de respecter la loi électorale modifiée du 3 juillet 2008 qui prévoit qu'une liste de candidatures doit être composée majoritairement de candidat·e·s possédant la nationalité luxembourgeoise.

Il en résulte que lors des élections européennes de 2019, seulement 2 des 60 candidats et candidates, dont 1 femme et 1 homme, étaient des ressortissant·e·s d'un autre pays membre de l'Union européenne. Les nationalités représentées étaient la nationalité française (VOLT) et la nationalité espagnole (Déi Lénk). En outre, 5 candidats et candidates avaient une double nationalité. Comme déjà constaté dans les rapports de l'Observatoire de la Participation Politique des Femmes aux élections précédentes, les candidates de nationalité étrangère ont moins de chance d'obtenir un mandat puisqu'elles ne sont pas forcément connues auprès de l'électorat luxembourgeois.

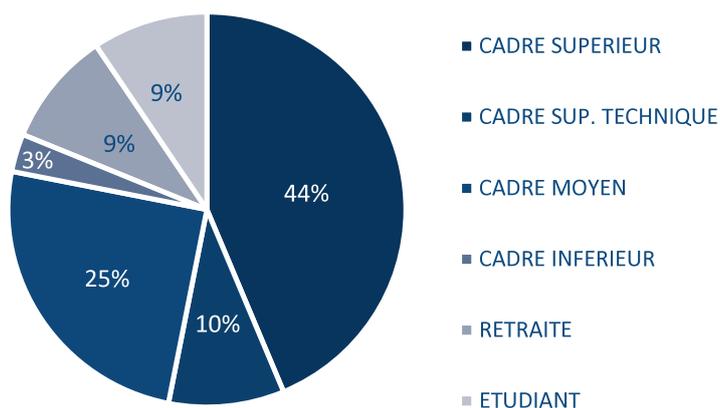
## | 4. PROFESSIONS DES CANDIDAT·E·S PAR CATÉGORIE

Catégorie	Femmes	Hommes
Cadre supérieur	35,70%	43,70%
Cadre supérieur technique	3,60%	9,40%
Cadre moyen	25,00%	25,00%
Cadre inférieur	10,70%	3,10%
Retraité·e	3,60%	9,40%
Étudiant·e	21,40%	9,40%

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : CATÉGORIES DE PROFESSIONS DES CANDIDATES



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 : CATÉGORIES DE PROFESSIONS DES CANDIDATS



On peut constater que la majorité des candidates exerce des professions de haut niveau, ce qui est courant aux élections européennes. Toutefois, chez les candidats masculins, les professions du cadre supérieur et du cadre supérieur technique constituent une part plus élevée que celle des candidates. Par ailleurs, il est à remarquer que 21,4% des candidates sont des étudiantes. Par comparaison, les hommes ne comptent que 9,4% d'étudiants.

## | 5. FRÉQUENCE DES CANDIDATURES

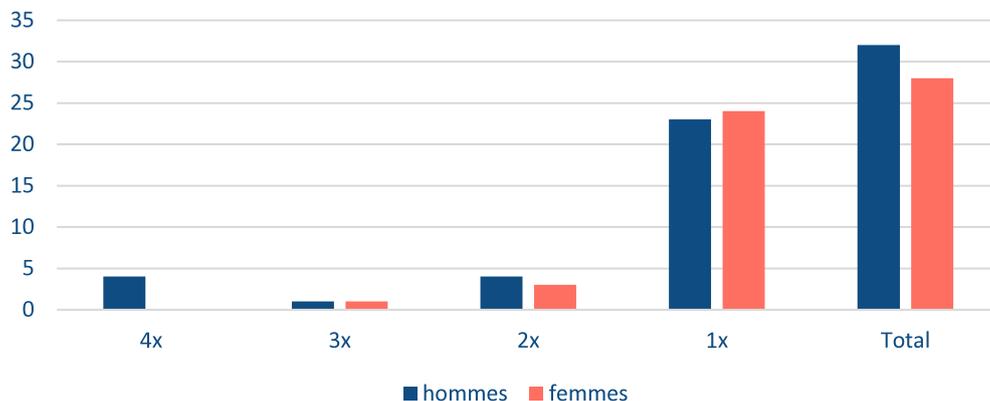
Femmes	Parti politique	2019	2014	2009	2004
Simone Beissel	DP	X			
Anne Daems	DP	X			
Monica Semedo	DP	X			
Marie-Paule Dondelinger	Piratepartei	X			
Lucie Kunakova	Piratepartei	X			
Pierrette Heintz	Déi Konservativ	X			
Sandra Schwachtgen	Déi Konservativ	X			
Elise Nunes	KPL	X			
Esther Reuland	KPL	X			
Marceline Waringo	KPL	X	X		X
Sandrine Gashonga	Déi Lénk	X			
Mara Martins	Déi Lénk	X			
Carole Thoma	Déi Lénk	X			
Fiona Godfrey	VOLT	X			
Marthe Hoffmann	VOLT	X			
Julia Pittermann	VOLT	X			
Tanja Duprez	Déi Greng	X			
Tilly Metz	Déi Greng	X	X		
Jessie Thill	Déi Greng	X			
Simone Asselborn-Bintz	LSAP	X		X	
Joanne Goebbels	LSAP	X			
Lisa Kersch	LSAP	X			
Tessy Brisbois	ADR	X			
Sylvie Mischel	ADR	X			
Nicky Stoffel	ADR	X			
Liane Felten	CSV	X			
Martine Kemp	CSV	X			
Isabel Wiseler-Lima	CSV	X	X		



En consultant le tableau, on constate que les listes sont majoritairement composées de nouvelles candidates qui se présentent pour la première fois aux élections européennes. Seulement 1 candidate du parti KPL a déjà participé à deux élections précédentes et 3 candidates (Déi Gréng, LSAP, CSV) se sont présentées pour la seconde fois aux élections européennes.

Notons que plusieurs candidates figuraient déjà sur ses listes des élections législatives antérieures.

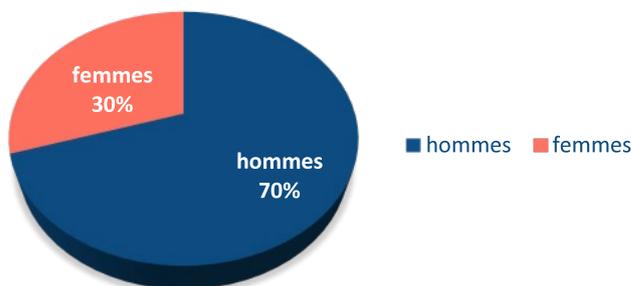
ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: NOMBRE DE CANDIDATURES RÉPÉTÉES DEPUIS LES ÉLECTIONS DE 2004



En comparaison avec les candidats masculins, on peut constater que le nombre de candidatures répétées est presque identique. Cependant, avec 4 candidats masculins se présentant déjà 4 fois aux élections depuis 2004, le nombre de candidatures consécutives le plus élevé se trouve chez les hommes.

## | 6. NOTORIÉTÉ DES CANDIDAT·E·S

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: PARTS DES CANDIDAT·E·S AYANT DE LA NOTORIÉTÉ



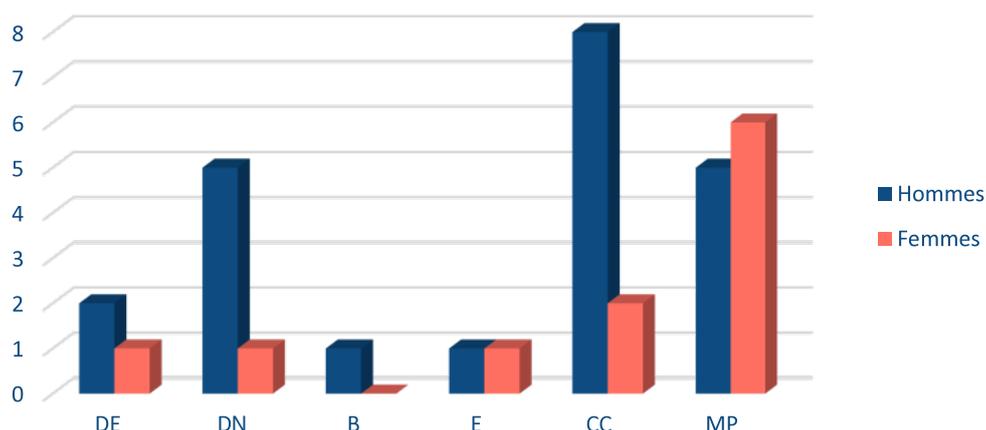
Parmi les 60 candidates et candidats qui se sont présentés aux élections européennes de 2019, 33 d'entre eux, c'est-à-dire 55% avaient au moment des élections un ou plusieurs mandats ou responsabilités politiques. Il s'agissait de mandats ou responsabilités politiques au niveau européen, national ou communal ou des responsabilités au sein d'un parti politique (notamment les fonctions de président-e, vice-président-e, secrétaire général-e, porte-parole, ...).

En 2019, 22 candidats masculins et 11 candidates féminines jouissaient d'une notoriété en politique ce qui montre que les candidats masculins ont une notoriété deux fois plus élevée que les candidates féminines.

## 7. LES FONCTIONS ET MANDATS OCCUPÉS PAR LES CANDIDAT·E·S

Mandats	Hommes	Femmes
Député·e européen·ne (DE)	2	1
Ministre (M)	1	0
Député·e national·e (DN)	5	1
Bourgmestre (B)	1	0
Échevin·e (E)	1	1
Conseiller·ère Communal·e (CC)	8	2
Mandat au sein du parti politique (MP)	5	6
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>11</b>

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: MANDATS OCCUPÉS PAR LES CANDIDAT·E·S



Pour notre étude, nous faisons la distinction entre les candidates et candidats ayant une grande notoriété (député·e européen·ne / national·e et ministre) ainsi qu'entre celles et ceux jouissant d'une notoriété moyenne (bourgmestre, échevin·e, conseiller·ère communal·e, responsable au sein du parti politique).

Sur le graphique, on peut voir que 1 des 11 candidates féminines ayant de la notoriété, était députée européenne et 1 était députée nationale. On peut donc dire que 7,1% jouissaient d'une grande notoriété et 9 candidates – soit 32,1% - d'une notoriété moyenne.

Parmi les hommes, 2 étaient députés européens, 1 était ministre, et 5 étaient députés nationaux, donc 8 des 32 candidats masculins – soit 25% - avaient une grande notoriété. Alors que 15 candidats masculins – soit 46,9% - jouissaient d'une notoriété moyenne.

Les candidates féminines ont non seulement que la moitié de la part de notoriété des hommes mais les candidates jouissent aussi moins souvent d'une grande notoriété que les candidats masculins.

On peut en conclure que, même si la parité est presque atteinte en 2019, la notoriété des hommes reste toujours deux fois plus importante que celle des femmes.

## DEUXIÈME PARTIE

Les élu·e·s aux élections européennes 2019

## | 1. NOMBRE ET PART DES ÉLU·E·S

Aux élections européennes de 2019, trois sur les six élu·e·s, étaient des femmes. La part des femmes directement élues est ainsi de 50%.

### ÉVOLUTION DE LA PART DES CANDIDAT·E·S, DES ÉLU·E·S ET DES DÉPUTÉ·E·S DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014	2019
Candidates (%)	13,1%	21,4%	25,5%	25,8%	31,0%	33,3%	35,4%	40,7%	46,7%
Sièges (n)	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Élus - ho (n)	5	5	4	4	6	5	4	5	3
Élues - fe (n)	1	1	2	2	0	1	2	1	3
Élues - fe (%)	16,7%	16,7%	33,3%	33,3%	0,0%	16,7%	33,3%	16,7%	50,0%
Députés - ho (n)	4	3	3	4	4	3	5	4	3
Députées- fe (n)	2	3	3	2	2	3	1	2	3
Députées- fe (%)	33,3%	50,0%	50,0%	33,3%	33,3%	50,0%	16,7%	22,2%	50,0%

### Année des élections      Nom des député·e·s européen·ne·s

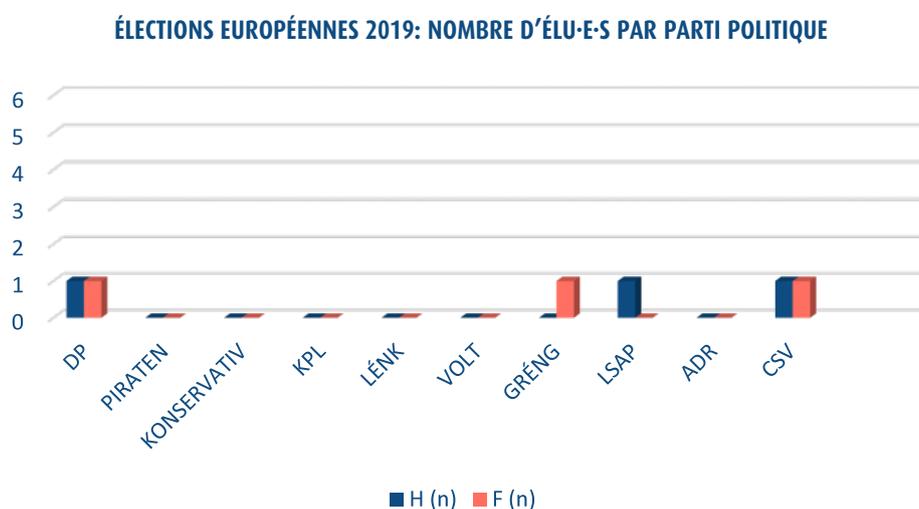
1979	V. Abens, N. Estgen, M. Fischbach, J. Hamilius/Ch. Goerens, C. Flesch/R. Mart, J. Spautz/ M. Lentz-Cornette
1984	V. Abens, N. Estgen, E. Mühlen, L. Schmit/J. Wohlfahrt, C. Flesch, M. Lentz-Cornette
1989	N. Estgen, B. Fayot, R. Krieps/M. Schlechter, C. Flesch/ L. Polfer, A. Lulling,
1994	B. Fayot, Ch. Goerens, M. Schlechter, J.Weber, A. Lulling, V. Reding
1999	R. Goebbels, J. Poos, J. Santer, C. Turmes, C. Flesch, V. Reding, A. Lulling
2004	R. Goebbels, J. Spautz, C. Turmes, E. Hennicot-Schoepges, A. Lulling, L. Polfer
2009	A. Lulling, Fr. Engel, R. Goebbels, Ch. Goerens, C. Turmes, G. Bach
2014	V.Reding/Ch.Hansen, Ch. Goerens, C. Turmes/T. Metz, G. Bach, Fr. Engel, M. Delvaux-Stehres
2019	Ch. Goerens, Ch. Hansen, T. Metz, M. Semedo, I. Wiseler-Santos Lima, N. Schmit/M. Angel

Comme déjà constaté par l'Observatoire de la participation politique des femmes aux élections européennes en 2004, la part des femmes élues varie entre 0 et un tiers des mandats depuis 1979.

En 2019, le nombre de candidates élues directement est égal au nombre de candidates devenus effectivement députées européennes.

### 1.1 NOMBRE ET PART D'ÉLU·E·S AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019 PAR PARTI POLITIQUE

	F (n)	H (n)	TOTAL (n)	F (%)	H (%)
<b>DP</b>	1	1	2	50%	50%
<b>PIRATEN</b>	0	0	0	0%	0%
<b>KONSERVATIV</b>	0	0	0	0%	0%
<b>KPL</b>	0	0	0	0%	0%
<b>LÉNK</b>	0	0	0	0%	0%
<b>VOLT</b>	0	0	0	0%	0%
<b>GRÉNG</b>	1	0	1	100%	0%
<b>LSAP</b>	0	1	1	0%	100%
<b>ADR</b>	0	0	0	0%	0%
<b>CSV</b>	1	1	2	50%	50%

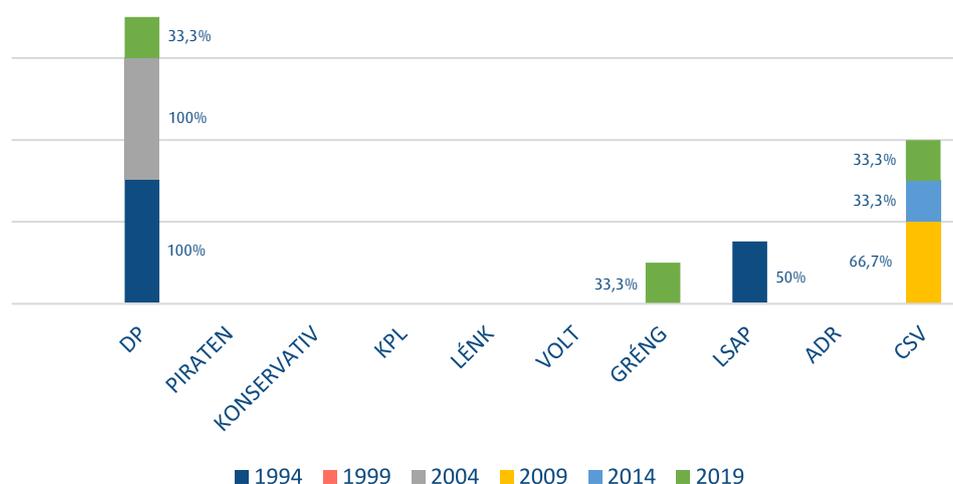


Les trois femmes qui ont décroché un mandat au Parlement européen sont Tilly Metz (Déi Gréng), Monica Semedo (DP) et Isabel Wiseler-Santos Lima (CSV).

## 1.2. ÉVOLUTION DE LA PART DES FEMMES ÉLUES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 1994 À 2019 PAR PARTI POLITIQUE

	1994	1999	2004	2009	2014	2019
DP	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	33,30%
PIRATEN						0,00%
KONSERVATIV						0,00%
KPL	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
LÉNK	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
VOLT						0,00%
GRÉNG	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0%	33,30%
LSAP	50,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
ADR	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
CSV	0,00%	0,00%	0,00%	66,70%	33,30%	33,30%

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: ÉVOLUTION DU % DES FEMMES ÉLUES PAR PARTI POLITIQUE



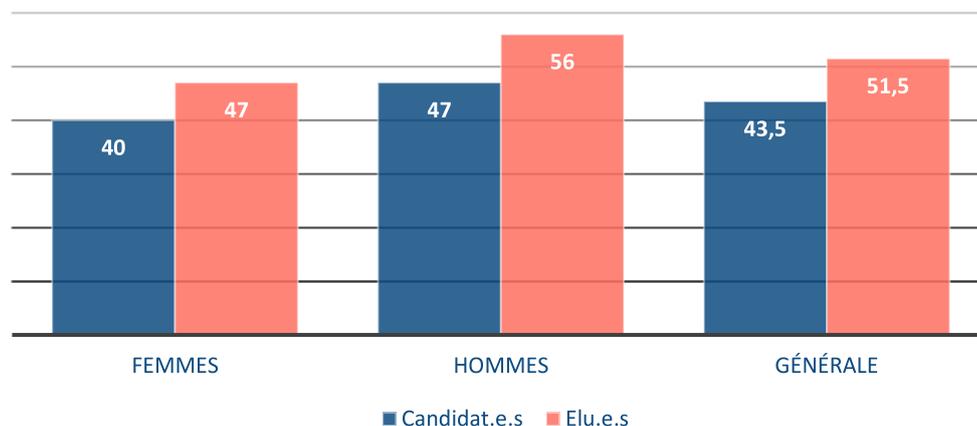
Depuis les premières élections de 1979, le parti déi Gréng a réussi pour la première fois à faire élire directement une femme au Parlement européen. Le CSV maintien son nombre de candidates élues alors que le DP qui avait souvent une part de 100% de femmes élues, n'a fait entrer qu'une seule femme sur ses 3 candidates.

En comparant l'évolution du pourcentage des femmes candidates par parti politique avec l'évolution du pourcentage des femmes élues par parti politique on constate une disproportion entre candidates et élues aux élections précédentes. Face à l'apport féminin au niveau des candidatures, le taux des élues était extrêmement bas depuis 1979. Alors qu'en 2019, avec un taux de 50% de candidates féminines sur presque chaque liste, le Luxembourg a réussi pour la première fois à faire élire directement un nombre de candidates féminines égal au nombre de candidats masculins pour atteindre la parité des député·e·s luxembourgeois·e·s au Parlement européen.

## | 2. MOYENNE D'ÂGE DES ÉLU·E·S

La moyenne d'âge des élu·e·s est bien supérieure à celle des candidat·e·s. L'âge moyen des hommes élus est de 56 ans par rapport à 47 ans chez les femmes élues.

ELECTIONS EUROPÉENNES 2019: ÂGE MOYEN DES CANDIDAT·E·S ET DES ÉLU·E·S

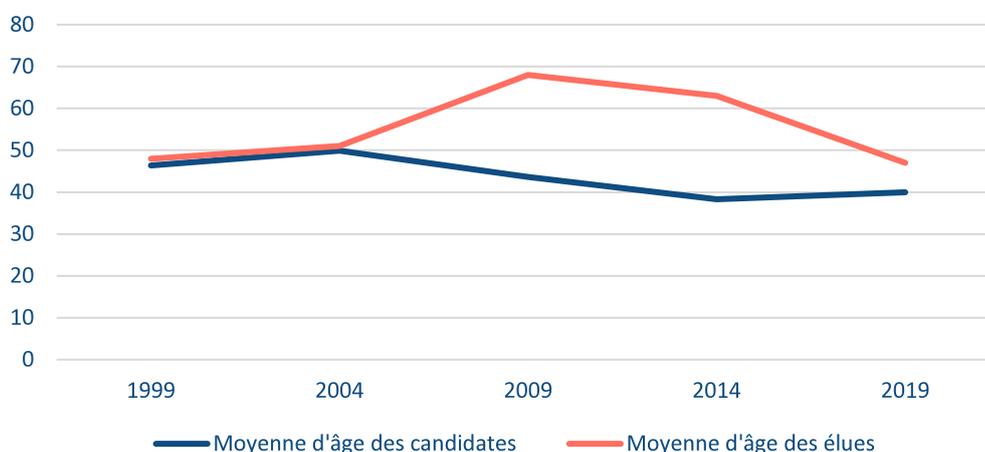


### ÉVOLUTION DE L'ÂGE DES CANDIDATES ET DES ÉLUES

Moyenne d'âge	1999	2004	2009	2014	2019
Candidates	46,40	49,90	43,60	38,30	40,00
Élues	48,00	51,00	68,00	63,00	47,00

Par rapport aux élections précédentes, le niveau d'âge des femmes élues est le plus bas depuis 1999. Cette baisse d'âge résulte probablement du fait que quelques députées européennes, ayant occupé un mandat au Parlement européen ou auprès de la Commission européenne pendant plusieurs périodes d'élections, n'ont plus posé leur candidature.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: ÉVOLUTION DES MOYENNES D'ÂGES DES CANDIDATES ET ÉLUES



### | 3. NATIONALITÉ DES ÉLU·E·S

Tou·te·s les élu·e·s aux élections européennes 2019 ont la nationalité luxembourgeoise.

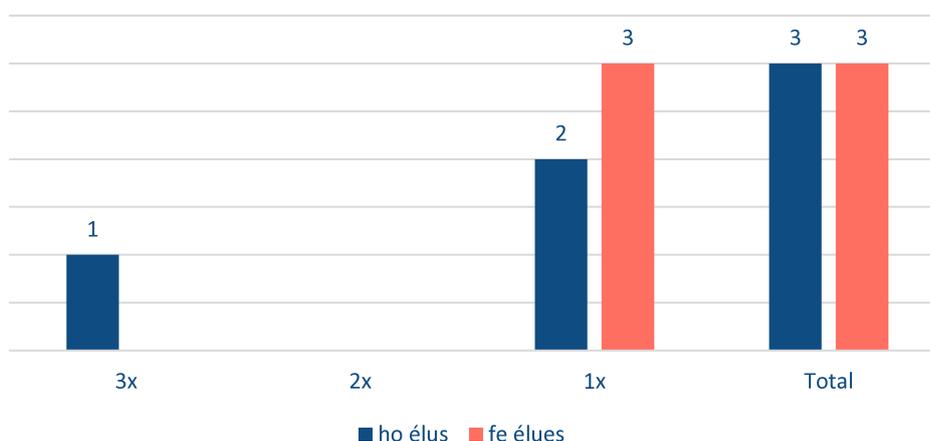
### | 4. PROFESSIONS DES ÉLU·E·S PAR CATÉGORIE

Aussi bien les hommes que les femmes élu·e·s, font partie du cadre supérieur.

### | 5. FRÉQUENCE DES RÉÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Pour calculer la fréquence des réélections, nous tenons compte des élu·e·s direct·e·s. Bien que Tilly Metz, Christophe Hansen et Marc Angel aient posé leur candidature aux élections européennes en 2014, ils n'ont pas été élus directement.<sup>1</sup> Charles Goerens est le seul élu direct qui a été réélu à plusieurs reprises.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019: FRÉQUENCE DE RÉÉLECTIONS DEPUIS LES ÉLECTIONS DE 2004



### | 6. NOTORIÉTÉ

Parmi les 6 élu·e·s aux élections européennes de 2019, 5 élu·e·s, c'est-à-dire 83,3% exerçaient au moment des élections un ou plusieurs mandats politiques. Il s'agissait de mandats politiques au niveau européen, national ou communal.

En 2019, 5 élu·e·s jouissaient d'une notoriété en politique et 1 élue jouissait d'une notoriété plutôt professionnelle.

<sup>1</sup> En 2018, Tilly Metz succède à Camille Gira et Christophe Hansen à Viviane Reding. En 2019, Marc Angel succède à Nicolas Schmit qui est nommé Commissaire européen à l'Emploi dans la Commission von der Leyen.

## | 7. RÉPARTITION DES FONCTIONS ET DES MANDATS OCCUPÉS PAR LES ÉLUÉS

Mandats	Hommes	Femmes
Député·e européen·ne (DE)	2	1
Ministre (M)	1	0
Député·e national·e (DN)	0	0
Bourgmestre (B)	0	0
Échevin·e (E)	0	1
Conseiller·ère Communal·e (CC)	0	0
Mandat au sein du parti politique (MP)	0	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

La très grande majorité des élu·e·s occupaient des mandats politiques au moment de leur élection au Parlement européen en 2019. La notoriété et le bagage politique joue également un rôle majeur au niveau des élu·e·s .





**Édité par le Conseil National des Femmes du Luxembourg,  
association sans but lucratif**

11A, bd Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
[www.cnfl.lu](http://www.cnfl.lu)  
Tél.: 29 65 25 1  
Contact: Monique Stein  
[monique.stein@cnfl.lu](mailto:monique.stein@cnfl.lu)

Rédaction de l'étude: Lejla Mujkic  
Encadrement et relecture: Anik Raskin, Monique Stein

Droits réservés à l'éditeur  
ISBN: 978-2-9199583-2-0  
Edition: 2021

Publication financée par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.  
Les interprétations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position du ministère  
de l'Égalité entre les femmes et les hommes